



le premier du mois de mars mil sept cent quatre
 vingt onze est né et le meme jour fut baptisé
 par moi sousigné vicaire de cette paroisse andré
joseph maliar fils legitime d'antoine , manouvrier
 en cette paroisse et de francoise regnit sa femme
 Le parain a été pierre andré denekre jeune homme
 et la mareine elizabeth regnit tante du baptisé
 qui ayant déclaré ne scavoir écrire a mise sa
 marque ordinaire et le parein ayant déclaré
 scavoir écrire a signé cet acte avec moi de ce
 interpellés jour mois et an que dessus
 p. andré denekre

+ marque de la mareine
 L F J dupond prêtre
 vicaire de Wizernes